



Commune d'HAUTOT-LE-VATOIS

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 24 novembre 2025

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le **24 novembre 2025** à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 22 septembre 2025
- Adhésion au contrat de groupe mutuelle santé de la MNT
- Evolution tarif de la salle polyvalente
- Evolution tarif des concessions dans le cimetière
- Questions et informations diverses

L'ensemble des membres du Conseil municipal était présent. M. Michaël BLONDEL est nommé secrétaire de séance.

Avant de commencer l'ordre du jour Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil municipal pour ajouter deux questions à l'ordre du jour : Avenant au contrat de prévoyance collective avec la MNT et adoption du rapport d'activité de la Communauté de communes Yvetot-Normandie. Le Conseil répond favorablement à cette demande

1. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 24 septembre 2025.
2. Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, les communes ont l'obligation de proposer à leurs agents l'adhésion à un contrat de groupe mutuelle santé. A cet effet, la commune a souhaité bénéficier de la convention de participation santé souscrite par le Centre de gestion 76 (CdG76). Les agents communaux auront donc la possibilité d'adhérer à ce groupe mutuelle santé, la commune participera à hauteur de 15 € par mois et par agent. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à

signer la convention de participation avec CdG76 à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).

3. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide d'augmenter les tarifs des concessions dans le cimetière ainsi que ceux de location de la salle polyvalente. Ceux-ci augmenteront de 1,2 %, correspondant au dernier indice de l'augmentation des prix à la consommation publié par l'INSEE, et ceci à compter du 1^{er} janvier 2026. Ces tarifs seront consultables sur le site internet de la commune.
4. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant au contrat de prévoyance collective « maintien de salaire » avec la Mutuelle Nationale Territoriale à effet au 1^{er} janvier 2026.
5. Après une présentation synthétique des principales actions menées par Yvetot-Normandie en 2024 par M. le Maire, le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la Communauté de communes Yvetot-Normandie.

Questions diverses

- À la suite de la présentation par le CAUE d'un projet de sécurisation de la traversée du village lors de la réunion du 22 septembre dernier, le Conseil municipal estime que ce celui-ci est de grande qualité, qu'il permet d'avoir une bonne visibilité sur le potentiel d'aménagement à réaliser, mais que les moyens financiers dont dispose la commune ne permettent pas d'engager dans l'immédiat un tel chantier. Cependant il estime que la partie sécurisation du cheminement piétonnier entre la mairie et la salle polyvalente ainsi que la traversée de la route d'Yvetot à hauteur de cette dernière pouvait être une première tranche de travaux réalisable à court terme. A cet effet, la commission travaux se réunira pour rédiger un cahier des charges à partir des documents fournis.
- M. Michaël BONDEL présente un devis pour la remise en état du chemin de l'Ane gris fortement dégradé par les fortes pluies de ces deux dernières années. Celui-ci s'élève à 7 260 €. Le Conseil donne son accord pour l'accepter. A noter toutefois que les travaux ne pourront être réalisés que lorsque les conditions météorologiques seront favorables, donc plutôt en période estivale.

Informations diverses

- M. Michaël BLONDEL explique que l'éclairage public de la cour de la Mairie a été installé. Cependant des équipements complémentaires prévus dans le devis n'ont pas été posés et des réglages sur l'orientation des luminaires sont à réaliser pour éviter qu'ils n'éblouissent les véhicules qui circulent route d'Yvetot et route du Village fleuri.
- M. Michaël BLONDEL informe le Conseil municipal que les décorations de Noël seront installées le 9 décembre.
- La cérémonie des vœux se déroulera le 10 janvier à 15h00 dans la salle polyvalente.
- Prochaine réunion du Conseil municipal le lundi 26 janvier 2026.
- Actualité du Comité des fêtes : marché de Noël le 7 décembre, sortie patinoire le 17 décembre.

Pour mieux vous informer, la commune met à votre disposition son site internet : <https://www.hautot-le-vatois.fr/> . Vous y trouverez des articles sur l'actualité de notre village et des informations pratiques : urbanisme, gestion des déchets, salle polyvalente, etc. mais aussi d'autres informations pour mieux connaître votre village comme son histoire et son patrimoine. Depuis le dernier compte-rendu les articles suivant y ont été ajoutés : **Week-end rose... et bleu à Hautot-le-Vatois, Cérémonie du 11 novembre et Quatrième fête au hareng**. Ces articles sont agrémentés de photos.

Pour rappel, la commune dispose de l'application **PanneauPocket**. Celle-ci très facile à télécharger sur un smartphone (un guide est disponible sur le site internet de la commune), permet d'être informé en temps réel des événements survenant dans la commune et des alertes (coupure d'eau, alerte météo, animation, manifestation, animal égaré, etc.).